



## Swiss-European Mobility Programme<sup>1</sup> Mobilité à des fins d'enseignement et de formation en Suisse Staff Teaching et Staff Training

### Groupe-cible:

Enseignant-e-s et collaboratrices et collaborateurs (corps enseignant, personnel administratif, administration, assistant-e-s, collaboratrices et collaborateurs scientifiques etc.) au sein d'une haute école d'un pays membre du Programme Erasmus+ détenant la charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE).

### Check-list

#### Avant le séjour

- Mon mandat d'enseignement ou ma formation continue SEMP bénéficient du soutien de la personne responsable du département compétent au sein de la Haute école spécialisée bernoise.
- Le mandat d'enseignement SEMP ou la formation continue sont discutés suffisamment tôt avec l'International Office du département de la Haute école spécialisée bernoise.
- Le département de la Haute école spécialisée bernoise m'a transmis les coordonnées d'une personne de contact chargée d'accompagner mon séjour, ou je connais la personne de contact.
- J'ai élaboré le programme d'enseignement (Teaching programme) ou le programme de travail (Work plan) en concertation avec le département de la Haute école spécialisée bernoise.
- Ma propre Haute école, le département de la Haute école spécialisée bernoise et moi-même avons signé le programme d'enseignement ou de travail.
- J'ai soumis la déclaration d'engagement (Grant Agreement) et le programme d'enseignement/de travail sur la plateforme Moveon (à l'attention de l'International Relations Office de la Haute école spécialisée bernoise).
- J'ai organisé mon voyage et mon logement.

#### Durant le séjour

- Je mène à bien mon mandat d'enseignement ou ma formation continue.

#### Après le séjour

- J'ai soumis le rapport final ainsi que mes justificatifs de transport (avec dates de voyage) sur la plateforme Moveon (à l'attention de l'International Relations Office de la Haute école spécialisée bernoise).
- J'ai reçu la subvention de soutien.

---

<sup>1</sup> Depuis le début de l'année académique 2014/2015, la Suisse participe de manière indirecte à Erasmus+ en tant qu'Etat tiers. Tous les accords en vigueur restent valables. L'institution suisse garantit le versement de toutes les subventions pour les étudiants incoming et outgoing ainsi que pour les collaboratrices et collaborateurs.